Le maire de Décines refuse un référendum d'initiative populaire pour le « grand stade » !

Suite aux avis favorables donnés à ce projet par les commissaires-enquêteurs, alors que les 2 précédentes enquêtes sur le même sujet s'étaient révélées négatives, des associations de Décines (***Carton Rouge***, ***Décines-moi*** et ***Energie Citoyenne***) ont envisagé de demander l'avis de la population, comme la loi le leur permet.

Il leur fallait obtenir l'avis de 20% du corps électoral, soit 3 300 électeurs. Ils ont obtenu 3 725 signatures.

Mais, en France, un référendum doit aussi obtenir l'accord du conseil municipal. Or le maire de Décines, M. CREDOZ, vient de refuser de demander son avis à la population.

La démocratie est une nouvelle fois bafouée !